



Bulletin municipal  
www.chaniers.fr

n° 302

## Sommaire

→ L'édito du Maire	1
→ Empruntez le bac	1
→ Nettoyons la nature	1
→ Travaux en cours	2
→ Inscriptions scolaires	2
→ Entretien avec...	3
→ Zoom sur...	3
→ L'essentiel du conseil municipal du 6 avril 2021	4
→ Sécurité	6
→ Actus	6
→ Environnement	7
→ Le coin de P'tit Pois	7
→ Les pharmacies de permanence	7
→ Infos	8
→ Agenda	8
→ Pense-bête	8

Mairie de Chaniers  
2 rue Aliénor d'Aquitaine  
17610 Chaniers  
contact@chaniers.fr  
05 46 91 12 70  
07 88 70 91 45 (urgences)

## L'édito du Maire

Mars et avril sont deux mois de travail intense pour la Commission des finances, chargée d'élaborer le budget de l'année. Celui de 2021 s'élève à près de 3,5 millions d'euros. Il a été voté le 6 avril, lors du dernier conseil municipal.



Depuis 2014, l'une de nos priorités est de diminuer l'endettement de la commune. Nous l'avons réduit de plus de 1,2 millions d'euros et sommes ainsi passés sous la barre d'un million d'euros de dettes. Nous sommes d'autant plus satisfaits de ce désendettement important qu'il ne s'est accompagné d'aucune augmentation des taux d'imposition communaux depuis 2015.

Grâce à une gestion stricte des dépenses opérée par les agents et les élus, nous pouvons prévoir sereinement les grands projets communaux des années à venir : la construction d'une agence postale avenue du Général de Gaulle, l'édification d'une nouvelle école sur le site de Ronsard, la revitalisation du centre-bourg, ...

En ce qui concerne la campagne de vaccination contre la Covid 19, je vous fais part d'une bonne nouvelle : le centre de Saintes voit ses dotations en vaccins augmenter.

L'action des centres de vaccination associée à celles des médecins, des infirmiers et des pharmaciens nous fait espérer que cette pandémie ne sera bientôt plus qu'un très mauvais souvenir.

**Eric PANNAUD**  
Maire de Chaniers

## Empruntez le bac

Le bac reliant Chaniers et Courcoury reprend du service :

**du 15 avril au 14 juin**  
**et du 16 septembre au 31 octobre**  
de 9h30 à 13h et de 14h à 18h (sauf le lundi)

**du 15 juin au 15 septembre**  
de 9h30 à 13h et de 14h à 19h



## Nettoyons la nature !

Afin de débarrasser notre bel environnement des nombreux déchets qui y sont jetés, la municipalité vous invite à une demi-journée de grand nettoyage (plus d'infos page 3) :

**samedi 5 juin à 14h, sur le communal**



## La nouvelle station d'épuration bientôt opérationnelle

Les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration située chemin de Cognac se poursuivent. Sa mise en route est programmée pour fin juillet 2021.

En parallèle, la station du bourg va être démantelée et remplacée par un poste de relèvement. Des aménagements paysagers sont également prévus. Les travaux s'étaleront de mi mai à fin août 2021.

Voici à quoi ressemblera la nouvelle station une fois terminée, vue depuis le chemin de Cognac :



## Inscriptions scolaires pour la rentrée prochaine

La rentrée scolaire 2021/2022 aura lieu jeudi 2 septembre 2021.

Les inscriptions scolaires des enfants qui entrent en petite section ou ceux qui sont nouvellement installés à Chaniers s'effectuent en mairie, sur rendez-vous préalable au 05.46.91.12.70 ou par mail ([contact@chaniers.fr](mailto:contact@chaniers.fr)) pour le retrait et la remise des pièces.

La date butoir de remise des dossiers est fixée au 28 mai.

### Documents à télécharger

Plusieurs documents sont nécessaires pour valider l'inscription. Ils peuvent être retirés en mairie ou téléchargés sur le site de la CDA de Saintes, à la rubrique Actualités : <https://www.agglo-saintes.fr>

### Pièces justificatives à fournir

- Fiche de renseignements dûment complétée et signée
- Copie du livret de famille
- Copie des pages de vaccination du carnet de santé
- Fiche sanitaire avec la date des vaccins à jour et les éventuelles allergies
- Certificat de radiation en cas de changement d'école
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- En cas d'inscription à la cantine ou à la garderie : formulaire de prélèvement SEPA complété, accompagné d'un RIB si vous optez pour le prélèvement automatique et attestation de quotient familial CAF ou MSA



### Demande de dérogation pour une autre école

Toute demande de dérogation doit être dûment justifiée.

Vous pouvez obtenir un formulaire de demande de dérogation à la mairie au 05.46.91.12.70 ou par mail [contact@chaniers.fr](mailto:contact@chaniers.fr)



## Entretien avec Dominique CALVO , Conseiller municipal

### Vous habitez Chaniers depuis longtemps ?

Après avoir passé trente ans en région parisienne, je suis venu travailler en Charente-Maritime et j'ai d'abord habité Nieul-lès-Saintes. Le plus jeune de mes fils pratiquant le concours complet d'équitation au centre équestre de Chaniers, je faisais la route plusieurs fois par semaine. C'est pourquoi, afin d'être le plus proche possible du club hippique, j'ai décidé de m'installer à Chaniers.

### C'est votre premier mandat en tant que Conseiller municipal. Quelles ont été vos motivations ?

À la fin de ma carrière professionnelle, tout jeune retraité, j'ai souhaité m'investir dans la vie de ma commune. Cela m'est apparu comme la suite logique de ma vie de pompier, au service des autres. Mes fonctions passées m'ont amené à être proche des élus. Je peux ainsi mieux appréhender les problématiques, notamment en matière de sécurité et de gestion des risques d'une commune, sur un territoire à dominante rurale.

### A quelles commissions participez-vous ?

Je siège à la commission Cadre de vie – Environnement – Tourisme (CET) , à la commission Voirie et Bâtiments, à la commission Associations et à la commission d'appel d'offres. Je suis aussi représentant « défense » et j'apporte mon conseil technique en matière de « défense incendie ».

Monsieur le Maire m'ayant confié la présidence de la commission CET, je me suis rapidement investi dans les principaux dossiers évoqués par Eric Pannaud lors de sa campagne électorale. Ainsi, je me suis de suite consacré au dossier de l'aménagement du communal mais aussi à d'autres comme ceux de « Life vision », du parcours pêche « Famille » ou encore des sentiers de randonnées.

### Sur quel projet travaillez-vous en ce moment ?

En ce moment, nous travaillons sur la propreté de la commune ; ce dossier sensible fait partie intégrante des dossiers gérés par la commission CET.

Adopter des gestes et des comportements écologiques responsables pour préserver notre bel environnement, c'est s'impliquer pour protéger notre avenir.

### Dominique CALVO



**Habitant de Chaniers depuis :**  
juillet 2008

**Votre ville de naissance :**  
Talence (33)

**Votre métier :** retraité des  
Sapeurs-Pompiers

**Votre âge :** 61 ans

**Votre quartier :** Chez Beau

**Votre passion :** la moto Harley Davidson

**Votre lieu préféré à Chaniers :** le communal, la plage.

**Une anecdote :** J'ai eu la surprise de retrouver comme voisin, Jean-Paul GIRARD (5<sup>e</sup> adjoint) qui demeure dans ma rue, à 50 m de chez moi. Or nous avons habité tous les deux dans la même résidence à Osny, dans le Val d'Oise (95), il y a plus de 30 ans. Jean-Paul était également musicien dans la fanfare de ma caserne de Sapeurs-Pompiers.



## Ensemble, nettoions la nature !

Le samedi 5 juin 2021, de 14h à 18h, la commune de Chaniers organise un  
**grand nettoyage de la Charente et de ses berges**

Des plongeurs bénévoles iront retirer du lit du fleuve tout ce qui peut l'être et ramèneront leur butin dans les embarcations des pêcheurs. Pendant ce temps, des groupes de marcheurs sillonneront les berges pour ramasser les déchets qui jonchent le sol.

**Venez nombreux avec vos bottes et vos gants.**

Gageons qu'il y aura une « belle » photo à faire à la fin de la journée !

Pour plus d'infos, contactez Dominique CALVO (06.08.41.21.91), Annie GRELET (06.87.01.18.94) ou Gérard PISSER (06.68.01.70.09)

# L'essentiel du conseil municipal du 6 avril 2021

**Présents :** PANNAUD Éric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, ALIGANT Sylvie, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, MONTALESCOT Éveline, BOTON Monique, SIAUDEAU Michel, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, MACHEFERT VERDON Graziella, MORAUD Laurent, WATTEBLED Stéphane, TREFFANDIER Nathalie, GIRAUDÉAU Samuel (du point 1 à 6 de l'ordre du jour), GUÉRIN Florian, conseillers municipaux.

**Excusés ayant donné pouvoir :** FOURNALES Sandrine pouvoir à FOURRÉ Jean-Luc, LATOUCHE Céline pouvoir à GRAVELLE Jean-Luc, DAVID Claudia pouvoir à CARTON Jean-Pierre, LE MENI Nadège pouvoir à WATTEBLED Stéphane, GIRAUDÉAU Samuel pouvoir à GUÉRIN Florian (du point 7 à 12 de l'ordre du jour).

## **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2021**

Le procès-verbal est approuvé, à l'unanimité.

Monsieur le Maire tient à remercier l'équipe administrative (Loetitia GIMON et Laure DÉMART) pour la préparation des éléments qui permettent ce soir le vote du budget. Il remercie aussi la commission des finances et plus particulièrement Michel SIAUDEAU et Jean-Paul GIRARD.

## **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE 2020**

Le conseil municipal de Chaniers approuve les comptes administratifs de l'exercice 2020.

## **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 DU RECEVEUR MUNICIPAL**

Le conseil municipal de Chaniers approuve les comptes de gestion de l'exercice 2020 du receveur municipal.

## **AFFECTATION DES RESULTATS 2020 AU BUDGET PRIMITIF 2021**

### **Budget principal**

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de la façon suivante :

- affectation de financement de la section d'investissement : 572 742.83 €
- excédent de fonctionnement reporté : 638 574.06€

### **Budget annexe des Deux Ruelles**

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- excédent de fonctionnement reporté : 82 975 €

## **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021**

Il est proposé de maintenir les taux communaux appliqués depuis 2014, en ajoutant à la taxe pour le foncier bâti le taux du département (21,50%). Le montant des recettes liées aux taux

d'imposition sera identique à 2020.

Le conseil municipal, invité à se prononcer, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable à cette proposition et vote le maintien pour 2021 des taux communaux fixés en 2014 et reconduits depuis, soit :

- Foncier bâti : 44,37 % (soit 22,8% de taux communal + 21,50% de taux départemental)
- Foncier non bâti : 45.35 %

## **BUDGET PRIMITIF 2021**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2021 :

### **Budget principal**

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 3 435 546.06 €.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 951 661.83 €.

### **Budget annexe Immeuble Aliénor d'Aquitaine**

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 117 585,97€.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 36 502,02€.

### **Budget annexe du lotissement des Forgerons**

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 38 665,42€.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 77 330,84€.

### **Budget annexe du Lotissement des Deux Ruelles**

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 639 324,52€.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 628 224,52€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte :

- chapitre par chapitre, le budget primitif de l'exercice 2021 tant en fonctionnement qu'en investissement,
- les budgets primitifs annexes de l'exercice 2021.

## **ADHESION AU SERVICE DE REMPLACEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CHARENTE-MARITIME – MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION-CADRE**

Après avoir pris connaissance du contenu de la convention, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise Monsieur Maire à signer la convention relative à l'adhésion au service de Remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime
- décide que la convention est conclue au titre de l'année en cours et renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 5 ans.
- décide de l'inscription au budget des crédits nécessaires,

– autorise Monsieur le Maire, ou son représentant à prendre toutes dispositions pour le suivi administratif et financier de la présente délibération.

### **RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR REMPLACER DES AGENTS PUBLICS MOMENTANEMENT INDISPONIBLES**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles,
- le charge de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon leur profil,
- prévoit à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

### **ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT – DESIGNATION DES MEMBRES**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'à l'expiration du mandat de 6 ans, il convient de procéder au renouvellement des membres de l'Association Foncière de Remembrement (AFR). Une délibération a été prise au renouvellement du conseil le 6 juillet 2020, il y a lieu de modifier les membres.

Selon les recommandations de la Chambre d'agriculture, M. CHAUDRON Thomas et M. GAUDIN Jean-Noël seront désignés directement par celle-ci, car ils sont encore en activité.

Il est donc proposé de désigner en remplacement deux exploitants en retraite pour la commune de Chaniers, à savoir M. PORTEAUD André et M. GRÉAU Gérard.

L'assemblée est donc invitée à désigner 5 propriétaires parmi les membres de l'AFR.

Il est proposé de désigner : PORTEAUD André, GRÉAU Gérard, GRAVELLE Jean-Luc, PICHARD Claude, ROULLIN Michel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la liste ci-dessus.

### **PROCEDURE D'ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement portant sur la régularisation de la situation administrative d'un entrepôt logistique sur la commune de Saintes, déposé par la société COOP Atlantique.

A cet effet, une consultation du public est organisée à la mairie de Saintes du 29 mars au 23 avril 2021 inclus.

Durant cette période, toute personne peut consulter le dossier et formuler des observations.

Le conseil municipal de la commune de Chaniers est invité à se prononcer sur la demande d'enregistrement. La commune est concernée par les risques ou inconvénients liés à cet établissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à la demande de régularisation de la situation administrative de l'entrepôt de logistique, situé aux Grandes

Bauches, déposé par la société COOP Atlantique.

### **MODIFICATION DES STATUTS DE LA CDA DE SAINTES LIEE A LA COMPETENCE TOURISME**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la modification statutaire de la Communauté d'Agglomération de Saintes qui consiste en l'ajout du point suivant, avec prise d'effet au 1er juillet 2021 :

« Participation financière à la création, à la reconstruction, au renforcement et à l'extension d'équipements fluviaux à vocation touristique dans le cadre du contrat de Fleuve Charente. »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter la modification statutaire.

### **ACCORD DE SUBVENTION « AIDE A L'INTERMEDIATION LOCATIVE » DANS LE CADRE DE L'OPAH-RU**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la convention OPAH, Monsieur DUCOURTIEUX Heinrick a pu obtenir différentes aides à l'habitat pour rénover les 2 logements sis 12 et 16 rue de l'Ancienne Prison.

Monsieur Ducourtieux a décidé de confier la gestion de ses logements à une agence immobilière à vocation sociale SOLIHA. Il a signé une convention avec l'ANAH dont le but est de faciliter le logement des ménages à faibles revenus. Les communes doivent apporter une aide aux bailleurs qui font le choix de conventionner leur logement.

En accord avec la convention de l'OPAH-RU, la commune de Chaniers doit valider l'attribution d'une subvention de 1 800€ pour chacun des logements, soit 3 600€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable :

- sur l'attribution d'une subvention de 3 600€ à M. DUCOURTIEUX pour ses deux logements,
- sur l'autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires au versement de ces subventions.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

#### **Décisions du Maire**

Bail pour un emplacement pour un local technique de la Société Orange – Parcelle AE1 rue des Ajoncs Le Maine Allain

#### **Mutuelle MBA**

La commune s'est engagée dans un partenariat avec une nouvelle mutuelle, qui complète l'offre déjà proposée aux habitants avec Axa et Mutualia.

La séance est clôturée à 22h30.

Le secrétaire de séance,  
Florian GUERIN

→ **Les comptes-rendus complets peuvent être consultés en mairie ou sur site de la ville [www.chaniers.fr](http://www.chaniers.fr)**



## Sécurité devant les écoles

### Ecole Pasteur

Devant l'école, un **grand parking** vous permet de stationner quand vous emmenez vos enfants. Soyez attentifs et respectez le sens de circulation indiqué au sol. Les déplacements seront ainsi simplifiés pour tous. Veillez également à ce que vos enfants empruntent le **passage piéton** situé devant le portail d'entrée de l'école. Les bonnes habitudes se prennent jeunes ! Et enfin, **n'empruntez jamais la route en sens interdit qui permet de rejoindre la nationale**. Encore quelques-uns d'entre vous le font.



### Ecole Ronsard

Dans le bourg, des parents s'inquiètent de voir des chiens attendre leur petit maître devant l'école. **Ces animaux peuvent effrayer les enfants**. Si vous possédez un chien, évitez de l'amener avec vous devant l'école ou, si c'est le cas, tenez-le bien en laisse. **C'est une obligation** fixée par arrêté municipal. En aucun cas, vous ne devez franchir l'enceinte de l'école avec votre animal.

Merci à tous de veiller à la sécurité de nos petits et de nos jeunes.

La Commission Education

BAFA, BNSSA, BAFD )))

17 30 ans

150 à 400 €

pour vous aider pour votre brevet  
**BAFA • BNSSA • BAFD**

+ d'infos sur :  
JEUNES.NOUVELLE-AQUITAINE.FR

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

\*SOUS CONDITION DE RESSOURCES

Encourageons aujourd'hui, réussissons demain

## Obtenir un BAFA, BAFD ou BNSSA : pourquoi pas vous ?

Les métiers de l'animation vous tentent ou vous souhaitez devenir nageur sauveteur ? La Région Nouvelle-Aquitaine aide financièrement les jeunes à passer le BAFA, le BAFD ou le BNSSA.

### Qui peut en bénéficier ?

Tout jeune de 17 à 30 ans, domicilié en Nouvelle-Aquitaine, dont le revenu fiscal de référence du foyer auquel il est rattaché est inférieur à 9 700 € par part fiscale.

### Quel est le montant de l'aide ?

L'aide régionale est attribuée à hauteur de :

- 200 € pour un BAFA / 400 € pour un BAFD
- 150 € pour un BNSSA piscine / 400 € pour un BNSSA milieu naturel

Plus d'infos sur <https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/>  
ou au 05.49.38.49.38

## Réseau France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite, l'emploi ?

**Appelez le 05 46 001 001**  
**du lundi au vendredi de 16h à 20h**

Le Réseau France Services a pour objectif d'apporter une réponse adaptée à chaque situation individuelle, que ce soit pour le renouvellement de papiers d'identité, de la carte grise, pour une simulation d'allocations ou la demande de documents en ligne.

→ La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Besoin d'aide pour effectuer vos démarches administratives ?

On va les faire ensemble grâce au réseau **France services**

Rendez-vous dans les accueils physiques présents dans tout le département de la Charente-Maritime.

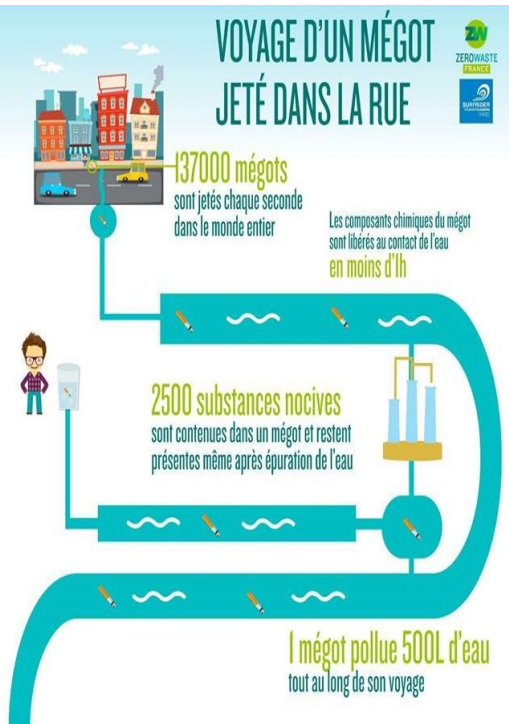
**Nouveau !**

**La Ligne Directe**

France services  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Elle prend le relais des points d'accueil par téléphone du **lundi** au **vendredi** de 16h à 20h

appelez-nous au **05 46 001 001**



## Voyage d'un mégot jeté dans la rue

Vous êtes fumeur et votre mégot finit dans le caniveau une fois la cigarette terminée ? Cet article est pour vous !

En France, chaque année, 30 à 40 millions de mégots sont jetés par terre, dont 40 % échouent dans la nature. **Et chaque mégot pollue 500 litres d'eau.**

Votre mégot jeté discrètement dans un avaloir a toutes les chances de finir sa course dans la Charente.

Aussi, afin de sensibiliser à cette source de pollution, une campagne de communication est en cours dans plusieurs secteurs du bourg avec le slogan « **Ne rien jeter, la Charente commence ici** ».



### La parole aux Chagnolaises et aux Chagnolais

« Nos clubs et associations restant fermés, ça y est, j'ai répondu à l'article paru dans le bulletin municipal et je participe avec d'autres au nettoyage de notre campagne ! Munis d'un sac et de gants, on part à la chasse au trésor, on marche, on descend dans les fossés, on parcourt les bois et on se courbe pour ramasser tous types de déchets.

En deux heures, on remplit facilement (hélas) une dizaine de sacs poubelles. C'est incroyable tout ce qu'on trouve. Je vous épargne les détails !...

Toujours la même question nous taraude : qui balance, qui oublie, qui perd, qui jette ?!! Comment avons-nous pu laisser accumuler tous ces déchets ? Et j'en fais partie !

Au printemps, notre campagne est si belle et respire bien mieux sans tous ces détritrus. **Alors, à l'attaque ! Rejoignez-nous !** Vous verrez qu'au hasard des chemins, de belles rencontres nous récompensent et nous encouragent. »

Une chagnolaise qui souhaite rester anonyme



Intéressé par cette démarche ?  
Contactez la mairie au 05.46.91.12.70  
ou par mail [contact@chaniers.fr](mailto:contact@chaniers.fr)

Le coin de P'tit Pois



Des particuliers ont l'heureuse initiative de faire la chasse aux déchets en tout genre qui entachent notre environnement. Equipés de sacs, ils arpentent les routes et chemins de Chaniers. Lors de leur dernière sortie, ils ont ramassé en quelques heures : des vêtements, du grillage, des pièces de voitures, des briques, une palette en plastique, de l'huile de vidange, un lavabo, une couche de bébé, de la viande, un vieux frigo... L'équivalent de 2 m<sup>3</sup> !

Sans commentaire.

### Service de garde des pharmacies (nuit, week end et jour férié) : 32 37

Du lundi 19 au dimanche 25 avril 2021	Pharmacie AUTIN à SAINT GEORGES DES COTEAUX
Du lundi 26 au dimanche 2 mai 2021	Pharmacie CHAMPION à TAILLEBOURG
Du lundi 3 au dimanche 9 mai 2021	Pharmacie COUPRIE à BRIZAMBOURG
Du lundi 10 au dimanche 16 mai 2021	Pharmacie MONTERO à TONNAY CHARENTE
Du lundi 17 au dimanche 24 mai 2021	Pharmacie BLANCATO à TONNAY CHARENTE

### Les numéros d'urgence

Médecin du SAMU : 15  
Véhicule Sanitaire Léger :  
05 46 91 11 99 / 06 07 85 06 20  
CCAS : 05 46 91 12 70  
Permanences sur rendez-vous :  
- mardi de 14h à 17h  
- jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h





## Environnement

### La déchetterie à l'heure d'été

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre,  
la déchetterie est ouverte tous les jours  
de 9h à 12h et de 14h à 18h  
sauf jeudi et dimanche



### Lutte contre la chenille processionnaire

La commune est concernée par la présence de chenilles processionnaires du pin.

Celles-ci attaquent la viabilité des arbres et sont également dangereuses pour les hommes et les animaux, leurs poils urticants pouvant provoquer de sévères réactions cutanées.

Pour lutter contre leur prolifération, des écopièges ont été installés sur plusieurs pins situés Chez Labbé.



Nous vous remercions de nous signaler toute présence constatée sur le domaine public au 05.46.91.12.70 ou par mail [contact@chaniers.fr](mailto:contact@chaniers.fr)

## Agenda

### Nettoyons la nature !

→ Samedi 5 juin à 14h

Rendez-vous sur le communal  
Munis de gants et de bottes  
Plus d'infos en page 3



### Elections départementales et régionales

→ Dimanche 20 juin : 1<sup>er</sup> tour

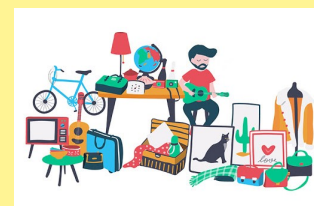
→ Dimanche 27 juin : 2<sup>e</sup> tour



### Brocante du foot

→ Dimanche 27 juin

Rendez-vous sur le communal,  
de 8h à 18h



Pour réserver un emplacement, contacter Monsieur CANUS  
par téléphone (06.62.35.42.29) ou par mail ([dsrv17@yahoo.fr](mailto:dsrv17@yahoo.fr))

## Calendrier de collecte des déchets

	avril 2021	mai 2021
<b>sacs noirs</b>	mardi 13 avril mardi 27 avril	mardi 11 mai mardi 25 mai
<b>sacs jaunes</b>	lundi 5 avril lundi 19 avril	lundi 3 mai lundi 17 mai lundi 31 mai

## Le petit village de Pâques à la Médiathèque

